AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 42 (6)ItemMarie Moret à Veuve Raspail et fils, 2 novembre 1888

Marie Moret à Veuve Raspail et fils, 2 novembre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation1 p. (315r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Veuve Raspail et fils, 2 novembre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52875

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>2 novembre 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Raspail et fils (veuve)</u>
Lieu de destination14, rue du Temple, Paris

Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 71,25 francs pour solde de sa facture. SupportEn haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.

Mots-clés

Finances personnelles

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familietère ? Nommbre 88 Madame Mrs Koaspail et felt, pli un chèque (N° 186 091) de pli un chèque (N° 186 091) de proues et suit Mossieurs Offray et cie, pour solde de rotre facture du 30 octobre deinier. m'en accuser réception l'assurance de ma parfaite consideration Marie Godin